

Le printemps est à nos portes

Voici comment remettre à neuf son jardin et son intérieur en toute sécurité

Que ce soit par mauvaise conscience ou un regain d'énergie, pour bon nombre de personnes, le nettoyage et le jardinage de printemps font partie des incontournables.

Que vous astiquiez ou jardiniez, vous devrez tôt ou tard monter sur un escabeau ou une échelle. À noter qu'à l'intérieur, il convient d'utiliser un escabeau stable doté d'un arceau de sécurité. À l'extérieur, l'échelle doit être placée sur une surface plane. Si elle est appuyée contre un arbre, fixez la partie supérieure à une branche.

Concernant l'équipement de protection, des chaussures fermées et antidérapantes sont indispensables à l'intérieur comme à l'extérieur. En fonction de votre activité, portez également des gants, des lunettes de protection ou une protection respiratoire ou auditive.

Répartissez les gros travaux de jardinage ou de nettoyage sur plusieurs jours et faites régulièrement des pauses, car la précipitation est l'ennemi de la sécurité.

En parlant d'ennemi: soyez prudent e lors de la manipulation de produits de jardinage et de nettoyage corrosifs. Enfilez impérativement des gants, des lunettes de protection et une protection respiratoire. Après utilisation, rangez les produits hors de portée des enfants et conservez-les sous clé.

Pour votre sécurité

- Utilisez un escabeau ou une échelle stable.
- Selon l'activité: portez un équipement de sécurité
- Évitez toute précipitation lors du jardinage ou du nettoyage.
- Prudence avec l'électricité: pas de contact entre l'eau et les raccordements électriques; à l'extérieur, branchez les appareils électriques sur une prise dotée d'un disjoncteur FI.
- Attention aux produits toxiques: conservez les produits chimiques pour le jardinage et les produits de nettoyage en lieu sûr.

Pour en revenir à l'électricité: veillez, lors de travaux de nettoyage, à ce que l'eau n'entre jamais en contact avec des raccordements électriques. Si vous utilisez des appareils de jardinage électriques, installez un disjoncteur FI, qui protège contre le risque d'électrocution.

Vous trouverez de plus amples informations au sujet de la sécurité lors des nettoyages et du jardinage sur **bpa.ch/nettoyage** et **bpa.ch/jardinage**.

